Déroulé types d'une intervention en individuel en extérieur

Comme cela a été dit précédemment, le mot d'ordre de mes interventions est l'adaptation aux priorités, aux réalités des jeunes ou des équipes et parfois aux urgences. Les éléments qui vont être notés ci-dessous restent profondément ancrée dans cet état d'esprit et il ne sera pas question d'imposer des conditions ou des étapes d'organisation alors qu'il est nécessaire d'agir.

Il n'y a donc pas ici besoin d'une multitude de réunions, de préparatifs ou d'échanges avant l'intervention.
Cela ne signifie cependant pas une absence de réflexion visant à la construction du projet.
Il apparaît quoi qu'il en soit nécessaire d'aborder les questions essentielles, même si cela doit se faire vite. Certain aspect reste en effet indispensable : les allergies, les traitements médicaux ainsi que les autres points de vigilances.

- **La présentation du jeune, de ses difficultés et de ses besoins.**

Il s'agit d'un temps pris en ma présence afin de connaître l'essentiel de la personnalité, des fonctionnements, des difficultés et des capacités de jeunes concernées par mon intervention.
Il sera abordé rapidement son parcours est les raisons qu'il justifie le recours à un professionnel extérieur.

Cet échange peu avoir lieu de différentes manières en fonction du temps et des disponibilités de chacun :

- ✓ Ma participation à un temps de réunion d'équipe.
- ✓ Un échange hors réunion avec l'équipe, le ou les référent(s) ou avec le chef de service.
- ✓ Au téléphone
- ✓ A l'écrit.

Bien entendu, un temps de rencontre est toujours préférable mais si ce n'est pas possible, nous ferons autrement.

- **La construction du projet.**

Les modalités de construction ont déjà été abordé dans la partie précédente.

Cette construction pourra par ailleurs se réaliser dans la continuité de la présentation du jeune et sera abordées selon la temporalité et les disponibilités de chacun.

Il sera décidé entre mes propositions, celles des équipes et peut être celles du jeune de quoi sera constitué l'intervention.

Il sera ainsi abordé les questions de la durée, du lieu, du contenu, du budget, de l'organisation…

- **Les échanges durant l'intervention**

Comme déjà indiqué, il n'est pas question de couper les liens temporairement entre les jeunes et l'équipe, ses éducateurs ou son accueillant durant l'intervention.

Il est question, au contraire, de prendre un relais afin de mener un travail productif qui consiste à réfléchir dès le départ au retour.

Cela restera le cas que ce soit sur une intervention courte ou plus longue.

Le projet a un triple objectif :

- ✓ Sortir temporairement un jeune de son lieu de vie où tout va mal.
- ✓ Proposer ou espace d'apaisement, d'échange et de réflexions afin de convenir des bases d'une dynamique de changements.
- ✓ Aider le jeune a réintègre son groupe.

La continuité d'échanges tout au long de l'intervention permettent des garder le lien, de rassurer quant à la permanence de ce même lien et de favoriser les conditions d'un retour positif.

- **Les temps de bilan.**

Après une intervention, un temps de bilan est nécessaire, en présence du jeune ou sans lui en fonction de ce qui aura été jugé pertinent. Ce temps sera fait en présence du chef de service, de l'éducateur référent ou d'autres éducateurs de l'équipe.

Il sera question de discuter de ce qui a été fait en fonction des objectifs fixés précédemment, de valoriser l'expérience et de se servir de la dynamique enclenchée.

L'enjeu est de donner du sens à l'intervention qui a été mené afin de favoriser une réintégration dans de bonnes conditions.

- **La réintégration**

Si cela est jugé pertinent, mon intervention ne prendra pas fin dès notre retour sur site et l'accompagnement pourra durer le temps de la réintégration, jusqu'au couché si nécessaire.

Il sera question de poursuivre l'accompagnement comme il a été mené afin de soutenir la dynamique enclenchée et de donner un caractère plus progressif au passage de relais

- **L'écrit**

Le contenu de l'intervention du début à la fin ainsi que mes observations et réflexions sera retranscrit au sein d'un écrits qui sera transmis au service.

Il sera ainsi laissé une trace du déroulés des évènements dans un écrit descriptif et évaluatif visant à témoigner, en transparence, de l'expérience vécu par le jeune concerné.